



**HAL**  
open science

## La conjonction complexe AS IF

Claude Guimier

► **To cite this version:**

Claude Guimier. La conjonction complexe AS IF. 12èmes rencontres linguistiques en Pays Rhénan, Nov 2000, Strasbourg, France. pp.105-119. hal-00012170

**HAL Id: hal-00012170**

**<https://hal.science/hal-00012170v1>**

Submitted on 19 Oct 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La conjonction complexe *AS IF*

Claude GUIMIER  
 Université de Caen  
 CRISCO (CNRS : FRE 2263)

Cette étude est le prolongement d'un travail antérieur sur le marqueur *as*<sup>1</sup>. Son objectif majeur est la mise à jour de la / des valeur(s) de la séquence *as if*, considérée, à la suite de Quirk *et al.*, comme un subordonnant complexe<sup>2</sup>. Elle se base sur un corpus d'environ 900 énoncés d'origines diverses : romans du 19<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup> siècle entièrement ou partiellement dépouillés, énoncés extraits du *British National Corpus*, autres sources (presse, etc.)<sup>3</sup>.

### 1. *As if*, construction elliptique ?

Pour de nombreux auteurs, la séquence *as if* est une construction elliptique : *if* introduirait une proposition conditionnelle et *as* l'apodose sous-entendue qui lui est associée. Ainsi la restitution d'une apodose est-elle possible dans :

- (1) She looked as stunningly elegant, as poised and assured [...] *as if she had just stepped out of a cabine at Dior.* (J. Fowles)  
 (... *as she would (have looked) if she had stepped out of a cabine at Dior*)
- (2) She felt *as if the navel string that had connected its frail little body with hers had not been broken.* (D.H. Lawrence)  
 (... *as she would (have felt) if the navel string ... had not been broken*)

Toutefois aucun exemple sans "ellipse" n'est attesté dans le corpus examiné. De plus, très souvent, la réintroduction d'une apodose n'est pas possible, en tout cas sans retoucher à la protase. Elle ne l'est pas parce que la construction en *as if* connaît une liberté au niveau des formes verbales bien plus grande que les constructions hypothétiques en *if*. De surcroît, *as if*, contrairement à *if* marqueur d'hypothèse, peut introduire des groupes prépositionnels et des propositions non finies. Ainsi est-il impossible de "compléter" les énoncés suivants, sans remaniements importants :

- (3) I feel *as if this tree knows everything I ever think of when I sit here.* (W. Cather)  
 (\*... *as I will feel / would feel if this tree knows everything ..*)
- (4) Whenever he became heated with them, they frowned *as if involuntarily.* (H.G. Wells)  
 (\*... *as they would frown if involuntarily*)
- (5) She lightly pushed my arm with the tip of the brush, *as if to say*, Go away. (J. Fowles)  
 (\* ... *as she would have done if to say*)

D'autres faits tendent à indiquer que dans la séquence *as if*, *if* n'est pas la conjonction qui introduit une protase conditionnelle. Par exemple, la possibilité d'y trouver des marques de modalité épistémique, normalement incompatibles avec les hypothétiques :

<sup>1</sup> Cf. Guimier 1997.

<sup>2</sup> Quirk *et al.* 1985, § 14.12.

<sup>3</sup> Dans les exemples cités, seul le nom de l'auteur sera donné dans le cas d'une source littéraire, la mention *BNC* indiquera un énoncé extrait du *British National Corpus*.

- (6) I ran round it furiously, *as if the thing might be hidden in a corner*. (H.G. Wells)  
 (7) In the glaring light, the racket of cicadas, the events of the night seemed in some way fictional, *as if I must have been slightly drugged*. (J. Fowles)

On signalera également le fait, bien connu, qu'en langue dite vulgaire la séquence *as if* peut parfois être remplacée par la conjonction simple *like* :

- (8) I love them *like they were my own*. (= *as if they were my own*)

On ne peut considérer que l'on a ici une construction elliptique. Dans le même ordre d'idées, en registre littéraire, *as if* peut être repris par la conjonction simple *that*<sup>4</sup> :

- (9) But her smile was strange - *as if she was sharing a secret with me, that this was an illusion it was for us two, not the old man, to foster*. (J. Fowles)

La plupart des grammairiens admettent que *as if* a pour équivalent *as though* : il est difficile d'admettre dans ce dernier cas que l'on a une construction elliptique<sup>5</sup>. Seul Nesfield se risque à proposer une restitution, pour le moins contestable<sup>6</sup> :

- (10) a. He clung to it *as if his life depended on it*  
 (10) b. [...] *as (he would have clung to it), if his life depended on it*.  
 (10) c. He clung to it *as though his life depended on it*  
 (10) d. [...] *as (fast as he could have clung to it, for he could not have clung to it faster) though his life depended on it*.

Un dernier argument sera avancé : lorsque la séquence *as if* peut être analysée comme une construction elliptique, les deux phrases, avec et sans restitution de l'élément éliidé, ne sont pas nécessairement en relation paraphrastique stricte :

- (11) a. The boy [...] began to look down street *as if he had discovered something of interest going on in that direction*. (M. Twain)  
 (11) b. The boy began to look down street *as he would have done if he had discovered something of interest going on in that direction*.

Le past perfect modal de la subordonnée a une valeur nettement contrefactuelle en (b) alors qu'il peut avoir une valeur potentielle en (a), c'est-à-dire marquer une possibilité de validation de la relation prédicative.

D'autres faits pourraient sans doute être invoqués. L'hypothèse retenue est que *as if* constitue un marqueur unique, même si, avec ses deux éléments formateurs, il s'agit d'un marqueur complexe. L'analyse proposée partira des différentes configurations syntaxiques dans lesquelles il est susceptible d'apparaître.

<sup>4</sup> Cf. Jespersen 1909-1949, V, 386 pour d'autres exemples.

<sup>5</sup> Cette soi-disant équivalence constitue une question en soi et ne sera pas abordée dans cette étude.

<sup>6</sup> Nesfield 1898, 195.

## 2. *As if Q*, complément extra-prédicatif de P<sup>7</sup>

Dans cette configuration, la proposition *as if Q* est généralement postposée à P, mais elle en est séparée par une virgule (ou une autre marque de ponctuation forte), signe de pause intonative.

### 2.1. *As if Q* dénote une source potentielle pour P

Très souvent, *as if Q* semble dénoter une cause possible pour le procès de P :

(12) For a moment he hesitated in the doorway, *as if he had been dazzled by the light*. (H.G. Wells)

(13) He talked in a matter-of-fact voice [...], *as if it were important that each detail be related exactly as it had happened*. (D. Hammett)

Le corpus ne comporte que très peu exemples d'antéposition (avec la même valeur pour *as if Q*) et un seul exemple d'enclave :

(14) In addition, without any very definite explanation to any one but Esmeer and Isabel Rivers, and *as if it was quite a small matter*, I set myself to secure a uniform philosophical quality in our columns. (H.G. Wells)

(15) There stuck in my mind *as if it was symbolical of the whole thing* the twisted figure of a man, whose face had been horribly scalded. (H.G. Wells)

La valeur causale (il s'agit d'une cause possible) est patente dans ces énoncés. Soit (12) : il n'est pas exclu que *<he / be dazzled by the light>* ait été validé et que ce procès ait été la cause de la situation décrite en P.

On fera l'hypothèse que ces constructions exhibent pleinement la valeur profonde de *as if* : la proposition *as if Q* construit une explication possible de ce qui est énoncé dans la matrice<sup>8</sup>. Cette explication se fait par le biais d'une opération de spécification, au sens où l'entend Denis Paillard, de la prédication inhérente à P. Une telle opération se définit ainsi : "un terme *x* est déterminé (qualifié) par sa mise en relation à un terme *y* qui est de l'ordre du "même", ou de l'autre"<sup>9</sup>. Le terme *x* est la proposition P, le terme *y* la proposition Q et la mise en relation est de l'ordre du « même », puisqu'elle est marquée par l'opérateur d'identification *as*<sup>10</sup>. Paillard ajoute que "le repérage en tant que spécification est une opération de qualification". De fait, la proposition en *as if* ne permet pas de situer spatio-temporellement la matrice, mais apporte une information purement qualitative permettant de rendre compte de l'occurrence du procès de P, justification fondée sur une interprétation personnelle de l'énonciateur.

Si l'on récuse l'idée d'ellipse, on analysera la construction de la façon suivante : *as if* est le signe d'une identification (marquée par *as*) possible (ce que marque *if*) entre ce que

<sup>7</sup> Q = proposition introduite par *as if*; P = proposition principale de laquelle dépend Q.

<sup>8</sup> Si *as if Q* porte habituellement sur l'ensemble de P, il peut porter sur une relation prédicative intégrée en P, par exemple sous la forme d'un prédicat nominalisé. Dans l'exemple suivant, *as if Q* porte sur et justifie les prédicats nominalisés *the peculiar knitting of the baby's brows* et *the peculiar heaviness of its eyes* :

But she noticed the peculiar knitting of the baby's brows, and the peculiar heaviness of its eyes, *as if it were trying to understand something that was pain*. (D.H. Lawrence).

<sup>9</sup> Paillard 1992, 78.

<sup>10</sup> Pour une analyse de *as* en termes d'opération d'identification, voir entre autres Deléchelle 1989, Guimier 1997, Gilbert 1998.

dénote P et ce que dénote Q. Dans la conjonction complexe, chacun des deux éléments formateurs joue un rôle. Jean Chuquet (1984) a montré qu'avec *if*, on prend en compte les deux valeurs complémentaires de la relation prédicative. Dans *as if Q*, Q est donc présenté sous l'angle du possible, aucune des deux valeurs complémentaires n'étant exclue. *As* marque l'identification entre une situation possible, envisagée par l'énonciateur, et une situation effective, qui a son lieu dans l'extra-linguistique. Reprenons (12). Pour l'énonciateur, *<he / hesitate for a moment>* peut être une conséquence de *<he / be dazzled by the light>* ; de par leurs propriétés notionnelles, ces deux prédicats peuvent entrer dans une relation d'identification, car même s'ils se distinguent l'un de l'autre, l'un implique l'autre. Comme le dit Culioli, "l'identification a pour base l'élimination de différences dont on décide qu'elles ne sont pas pertinentes ou qu'elles sont provisoirement suspendues [...]. L'identification est ici l'altérité prise en compte, puis éliminée"<sup>11</sup>. Il y a en quelque sorte une relation primitive d'entraînement de Q vers P. Partant de cette relation d'entraînement, et partant du constat que P est validé, l'énonciateur en déduit qu'une source possible de P est Q.

Cette idée de source possible est manifeste lorsque *as if* introduit un groupe prépositionnel ou une proposition non finie :

- (16) He was the member for a South London constituency, a safe seat which he nevertheless hardly ever left, *as if fearing that even a week's absence might put it in jeopardy*. (P.D. James)
- (17) He stooped his head to hers, and she raised one hand *as if in protest*. (A. Conan Doyle)

En l'absence de *as if*, la participiale et le groupe prépositionnel évoquent une cause présentée comme une et indiscutable. Dans les phrases citées, cette cause est présentée comme plausible sans plus. On peut faire la même constatation avec *to V* :

- (18) The salesgirl shouts, *as if to assist her explanation*. (M. Spark)

Est évoqué un but réel, effectif, sans *as if*, un but possible avec *as if*<sup>12</sup>.

## 2.2. *As if Q* dénote une source imaginaire pour le procès de P

*As if Q* ne dénote une source potentielle pour P que lorsque la relation prédicative de Q est interprétée comme validable. Dans bien des cas, celle-ci est présentée comme contrefactuelle, c'est-à-dire comme non validée.

- (19) He had never kissed a girl before, and he tasted his lips curiously, *as if he had munched some new fruit*. (F. Scott Fitzgerald)

Il s'agit à nouveau pour l'énonciateur de proposer une explication *a posteriori* de P. On a alors une spécification de P non plus par le biais d'une source possible, mais par celui d'une source purement imaginaire, qui n'a d'existence que dans l'univers mental de l'énonciateur. Soit (19) : pour l'énonciateur, le fait dénoté par le prédicat *<munch some new fruit>* entraîne / est cause de celui dénoté par *<taste one's lips curiously>*. Bien entendu ce fait n'est pas réalisé dans la situation, mais sa conséquence, elle, l'est.

<sup>11</sup> Culioli 1990, 97.

<sup>12</sup> Il peut sembler contradictoire d'associer but et valeur causale. En fait, "le but peut être considéré comme la raison ou le motif de l'action" (Nazarenko 2000, 28).

On est ainsi proche de la concession, sans pour autant être dans le concessif<sup>13</sup>. Les deux types de relation correspondent en fait à deux démarches inverses : de la "cause non efficiente"<sup>14</sup>, élément repère, à la conséquence, élément repéré, avec le schéma concessif ; de la conséquence, élément repéré, à une cause purement imaginaire, élément repère, avec la construction en *as if*. Tout schéma concessif implique une discordance entre deux contenus propositionnels. *As if*, avec *as* marqueur d'identification, n'a pas pour objet de marquer une discordance, mais une concordance entre deux contenus propositionnels. Le but de l'énonciateur n'est pas de poser Q comme contrefactuel, mais de spécifier P au moyen d'une source imaginaire. Dans ce cas de figure, le verbe de Q comporte toujours un prétérit (ou un past perfect) modal, qui marque ce décrochage irréversible d'avec l'actuel<sup>15</sup>.

L'affinité entre les subordonnées en *as if* et *be -ing* a souvent été relevée<sup>16</sup>. On considère généralement que *be -ing* a alors une valeur qualitative et non aspectuelle<sup>17</sup> : il ne s'agit pas de présenter le procès comme un inaccompli mais de souligner la nature de l'activité en cause, de l'identifier (au sens banal du terme) :

(20) Oscar had been sitting with his head lowered, his hands hanging between his kness. "But we can't work so much land," he said dully, *as if he were talking to himself*. (W. Cather)

Cette affinité s'explique si l'on admet que *as* est la trace d'une opération d'identification entre P et Q. On sait que *be -ing*, dans sa valeur dite parfois anaphorique, permet de « réinterpréter qualitativement » (l'expression est de Marie-Line Groussier) une première donnée événementielle. Dans un exemple tel que (20), le procès évoqué par la subordonnée ne dénote pas un procès distinct de celui évoqué par P ; il y a une relation de coïncidence entre les deux et le premier ne fait que spécifier qualitativement le second.

### 3. *As if Q*, complément intra-prédicatif de P

*As if Q* est intégré dans la matrice, allant parfois jusqu'à constituer un complément essentiel (non supprimable) du verbe de P. La subordonnée n'est pas séparée intonativement du verbe de P (absence de virgule) et il n'est pas possible d'antéposer *as if Q*.

Deux cas de figure peuvent être envisagés :

#### 3.1. *As if Q* est complément essentiel d'un verbe de perception

Ce verbe (*feel, look, smell, taste, sound*) fonctionne alors comme verbe copule :

<sup>13</sup> Contrairement à ce que dit Culioli 1999, 181.

<sup>14</sup> Expression empruntée à Nazarenko 2000, 33

<sup>15</sup> Le jeu sur les formes verbales en Q est complexe et mériterait une étude approfondie. Dans un contexte au passé, un prétérit modal en Q pourra marquer une cause possible ou purement imaginaire (v. exemples ci-dessus). Dans un contexte au présent, un présent en Q sera habituellement le signe d'une cause possible :

The man rolls his head slightly, *as if he has toothache or headache*. (M. Spark)

Par contre, un prétérit pourra avoir une valeur potentielle ou une valeur purement fictive :

He holds on to her hand *as if he was no fool, after all*. (M. Spark)

(rôle de *after all* pour l'interprétation potentielle)

Still the owner hesitates, while Lise, *as if she had not overheard his remarks*, gathers up her belongings, holds out her hand and says [...]. (M. Spark)

(implique : *she overheard his remarks*)

<sup>16</sup> Cf. Groussier 2000, 197.

<sup>17</sup> Cf. Dubos 1983, 30 ; Trévisse 1994, 120 ; Groussier : *Ibid*.

- (21) 'It's no wonder my uncle felt *as if trouble were coming on him in such a place as this*', said he. (A. Conan Doyle)
- (22) 'But, my dear boy, what odd clothes! They look *as if they were a set* - don't they?' (F. Scott Fitzgerald)
- (23) Most, if not all, of the sound effects are superb with great stereo effects; often, a noise sounds *as if it's coming from the spot where it originated*. (WebCorp demo)
- (24) One thing I particularly noticed in this delightful house was the smell of fish; which was so searching, that when I took out my pocket-handkerchief to wipe my nose, I found it smelt exactly *as if it had wrapped up a lobster*. (Dickens)

Le fonctionnement de *as if Q* en construction intra-prédicative est inférable de son fonctionnement en construction extra-prédicative. Soit le verbe *feel*. En (25), où *feel* est noyau de P, *as if Q* a un fonctionnement extra-prédicatif :

- (25) He felt cheap and ill-used, *as if some one had taken advantage of him*. (W. Cather)

La proposition *as if Q* décrit une source possible de la sensation exprimée au moyen des deux adjectifs attributs. On peut penser que ces constructions, après effacement de l'adjectif attribut, sont à l'origine des constructions dans lesquelles *as if Q* apparaît comme un constituant essentiel de P. Reprenons (21). On pourrait introduire un adjectif après *felt* (*my uncle felt uneasy*) et l'on se retrouverait dans le cas de (25). On peut postuler qu'en (21) un constituant vide dénote la nature de la sensation perçue, et que la proposition *as if Q*, comme précédemment, dénote une source possible de cette sensation. Plus exactement, on dira que la sensation impliquée par le verbe *feel* est évoquée indirectement au travers d'un élément susceptible de la déclencher. Le verbe n'est pas suivi d'un attribut explicitant la sensation en cause car celle-ci est, par exemple, innommable et qu'elle est finalement mieux exprimée au travers de sa cause, même s'il ne s'agit que d'une cause possible, voire totalement imaginaire.

### 3.2. *As if Q* est incident à un verbe de processus.

Une analyse identique peut être produite dans le cas où *as if Q* est incident à un verbe de processus. Ainsi, à partir de

- (26) a. He was breathing hard, *as if he had been running*. (W. Cather)

où, en fonctionnement extra-prédicatif, *as if Q* dénote explicitement une justification possible des modalités du procès de P (*hard*), on peut passer à

- (26) b. He was breathing *as if he had been running*.

avec une proposition *as if Q* intégrée à la matrice dénotant indirectement la manière du procès *breathe* au travers d'une source possible. On pourrait aussi parler d'une valeur métonymique de *as if Q* (de la cause à l'effet), ce qui explique qu'elle puisse fonctionner en coordination avec un adverbe de manière et servir de réponse à une question en *how* :

- (27) They advanced distrustfully, and *as if they wished the distance were longer*. (W. Cather)

Dans les exemples ci-dessous, on notera l'emploi de *as if Q* avec des verbes tels que *act, behave, treat*, qui ont besoin d'un adverbe de manière pour fonctionner.

- (28) We classed among the happy ones, [...] we had abilities - it wasn't modesty but cowardice to behave *as if we hadn't* - [...]. (H.G. Wells)  
 (29) Frank's not a bad neighbour, but to get on with him you've got to [...] *act as if you thought he was a very important person all the time, and different from other people*. (W. Cather)  
 (30) Our goal is to treat every pet *as if it were our own*. (WebCorp demo)

L'effet de sens "manière" apparaît nettement avec certains groupes prépositionnels :

- (31) What a fuss there would be when some well-trained boy, panting *as if from Marathon*, appeared with an evening paper! (H.G. Wells)

Ici *from Marathon* est contraire aux faits, mais dénote une cause susceptible d'avoir des effets qui, eux, sont en harmonie avec les faits.

On voit que si l'effet de sens final diffère selon le degré d'intégration de *as if Q* dans P - valeur de source possible ou imaginaire dans le cas du détachement, valeur de manière dans le cas de l'intégration - le mécanisme sous-jacent est le même ; c'est indirectement qu'un effet de sens "manière" apparaît dans le dernier cas.

On aura remarqué dans les exemples la présence éventuelle d'adverbes prémodificateurs de la subordonnée. Il s'agit d'adverbes d'adéquation<sup>18</sup> qui permettent à l'énonciateur de moduler son dit, soit en affirmant que la cause potentielle ou imaginaire qu'il énonce pour P est en conformité absolue avec la situation perçue (*exactly*), soit que cette cause n'est qu'en conformité approximative avec cette situation (*somewhat, almost, much*).

#### 4. *As if Q* en proposition comparative

Il s'agit d'une construction particulière dans laquelle *as if Q* fonctionne en corrélation avec un *as* antérieur (forme de comparatif d'égalité), avec impossibilité d'antéposer *as if Q*.

L'élément sur lequel porte la comparaison peut être un adjectif ou un groupe adjectival, un adverbe, un groupe nominal (à condition que le nom soit qualifié au moyen d'un adjectif ou d'un quantifieur gradables) :

- (32) The referees too are comic figures, sliding on their stomachs in the thick of a floor grapple or desperately trying to part two hulks, looking as ridiculous *as if Woody Allen were trying to separate Rambo and Terminator*. (BNC, AKV 555)  
 (33) The bargemen greeted us as formally *as if we were visiting them in their own homes*, which I suppose we were. (BNC, FEM 1480)  
 (34) [...] and last of all came the Model Boy, Willie Mufferson, taking as heedful care of his mother *as if she were cut glass*. (M. Twain)

Cette configuration connaît des contraintes fortes au niveau des formes verbales de Q : seules des formes au passé (prétérit simple ou progressif ou au parfait) sont autorisées. Ces formes ont une valeur modale. Autres contraintes que l'on ne rencontre pas dans les

<sup>18</sup> Etiquette suggérée par E. Gilbert.



configurations précédentes : l'impossibilité de remplacer *as if* par *as though*, ou de prémodifier *as if* par un adverbe d'adéquation.

Dans ces constructions, *as if Q* a également une valeur causale : il s'agit de justifier le degré de la qualité adjectivale, ou adverbiale, évoquée en P. Cette spécification se fait par le recours à une situation purement imaginaire, ce qui explique que seul le prétérit modal se rencontre en Q. En (33) la relative appositive permet d'envisager la validabilité de Q après coup. Sans la relative, on comprend Q comme une situation purement imaginaire. Tel est le cas dans tous les autres exemples du corpus.

## 5. La construction *It V as if Q*

*As if Q* peut apparaître comme "complément" de verbes tels que *seem, look, appear, sound, be* ayant pour sujet *it* :

- (35) I still smiled; but he wouldn't smile back. It was *as if I had committed a faux pas by referring to the singing*. (J. Fowles)
- (36) ... not more than a hundred metres away, something like a slowly rotating wheel began to rear up out of the water. Glittering metallic spokes, five metres long, emerged dripping from the sea, spun for a moment in the fierce Raman glare, and splashed back into the water. It was *as if a giant starfish with tubular arms had broken the surface*. (cit. Charreyre)

Claude Charreyre a proposé une analyse de ces constructions qui rejoint largement celle présentée ci-dessus. Elle considère que l'énonciateur se réfère « à son "connu notionnel" pour désigner la source possible de ce qu'il perçoit au moment où il produit son discours<sup>19</sup> ». C'est *it*, qui renvoie anaphoriquement à une prédication (ou à un ensemble de prédications) antérieure, qui est spécifié qualitativement par la proposition *as if Q*. En (36), la subordonnée permet de construire une situation imaginaire capable, du point de vue de l'énonciateur, de rendre compte de la situation perçue.

L'analyse est identique pour les autres verbes cités. Chacun a une valeur modale propre et la proposition *as if Q* dénote la source possible de ce qui est perçu :

- (37) 'Well, that's human,' said my aunt. 'It sounds less *as if you wanted a missionary*.' (Dickens)
- (38) 'I've seen these motions, Mr. Rohr,' His Honor interrupted when it appeared *as if Rohr might name them all*. (J. Grisham)
- (39) It looks *as if you are using a browser that does not support frames*. (WebCorp demo)

On retrouve une valeur et un fonctionnement de *as if Q* semblables à ceux des configurations précédentes. Quelques cas particuliers doivent néanmoins être pris en compte :

- La construction *it be as if Q*, sous forme négative, apparaît parfois comme ajout à une question en *why* : c'est bien la source du procès qui est en cause, le "fondement qualitatif" de son occurrence<sup>20</sup>. La construction négative signifie que cette source possible, attendue

<sup>19</sup> Charreyre 1984, 49.

<sup>20</sup> Expression empruntée à Blanvillain 2000.

étant donné P, doit être rejetée. Il s'ensuit que Q est explicitement présenté comme non validé :

(40) Why do they never go on holiday? It's not *as if they were poor*, is it? (Longman)

- Syntactiquement, ces constructions sont proches des constructions extraposées. Ceci apparaît notamment avec *seem* et *appear*, pour lesquels *as if* peut alterner avec *that* :

(41) a. It seems *that the government is going to fall*.

(41) b. It seems *as if the government is going to fall*.

Il ne s'agit pas d'une construction extraposée en (b). En effet, dans la construction extraposée, la complétive joue le rôle de "sujet notionnel", c'est-à-dire qu'elle constitue un argument du verbe. Une proposition en *as if* est fondamentalement une adverbiale et ne peut jouer un rôle d'argument, même si elle peut être complément essentiel du verbe. Cette différence de fonctionnement apparaît également au travers de la manipulation suivante :

(42) a. It seems clear *that the government is going to fall*.

(42) b. \*It seems clear *as if the government is going to fall*.

S'il semble y avoir équivalence au niveau de l'effet de sens c'est que, dans les deux cas, on a une opération d'identification. Dans la construction extraposée, on admet que la complétive est le sujet notionnel de *seem* et donc qu'elle est reliée à *it* par une relation d'identification. Dans la construction en *as if*, c'est *as* qui est le signe de l'identification. Toutefois, nous l'avons vu, la construction en *as if* prend en compte les deux valeurs complémentaires de la relation prédicative. Rien de tel avec la construction en *that*, qui ne prend en compte qu'une valeur et une seule : "c'est donc bien la validation qui est mise en avant ici, avec une relation (prédicative) présentée comme acquise, et reprise ensuite pour être modulée par *seem*<sup>21</sup>." D'ailleurs, dans un contexte de reprise, seule la construction en *that* est possible : (41a) pourra être utilisé par un énonciateur qui reprend un dire antérieur (glose : *it is said that ...*). De même, les constructions *it seems clear that ...* sont permises car l'adjectif est le signe d'une modalité appréciative portée sur un contenu propositionnel validé. Dans le cas de la construction en *as if*, la relation prédicative est présentée comme simplement validable.

Même si des cas de neutralisation ne sont pas exclus, en particulier lorsque le verbe de Q est au présent, les deux constructions ne sont pas fondamentalement synonymes. Si la proposition en *that* évoque directement la nature même de l'objet perçu, la proposition en *as if* évoque la source, potentielle ou purement fictive, de la perception.

## 6. *As if* Q négatif antéposé

C'est un cas peu représenté : moins de 1% des exemples du corpus<sup>22</sup>. A remarquer que Q est négatif et comporte le marqueur *enough*.

(43) *As if the verglas wasn't enough*, there's a concrete snowfield under the window. (BNC CJV 569)

(44) *As if Fitch didn't have enough to worry about*, he was now saddled with the burden of keeping D. Martin Jankle until then. (J. Grisham)

<sup>21</sup> Khalifa 1999, 276.

<sup>22</sup> Un corpus oral aurait sans doute fourni des exemples plus nombreux.

La proposition Q est toujours validée : *the verglas was enough already ; Fitch already had enough to worry about*. L'adverbe *already* peut être inséré, soulignant l'acquis de cette validation. *Enough* est fondamentalement le signe d'une limite à ne pas dépasser. Il signifie que la validation acquise de Q "suffit" au sens où la validation d'une autre relation n'est pas envisageable. En d'autres termes, la présence de verglas suffit, n'y ajoutons pas une autre calamité ; les soucis de Fitch sont déjà nombreux, n'en ajoutons pas un autre. *Enough* n'est pas proprement quantifieur ici : ce n'est pas la quantité de verglas qui est en cause, mais simplement le fait qu'il y ait du verglas ; de même c'est uniquement le fait que Fitch ait des soucis qui importe. Le point de départ de l'énoncé est constitué par cette relation prédicative validée et jugée suffisante. *If* et la négation ont pour effet de prendre le contre-pied de cette validation et d'envisager fictivement (cf. *if*) la non-validation (cf. la négation) ; plus précisément, ils ont pour effet de lever la limite signifiée par *enough*. La suppression de cette limite fonde la validation de P. On n'est plus dans le domaine de la spécification, mais, avec une subordonnée antéposée, dans celui de la construction, au sens de Paillard (1992) : la proposition antéposée constitue le point de départ de la validation de P. *As* marque une identification entre *not Q fictif* et P, au sens où la non-validation de Q n'est pas contradictoire avec la validation de P mais au contraire la permet : l'absence de verglas légitime, rend acceptable, la présence de neige ; l'absence de soucis justifie le fait que Fitch puisse garder Jankle. Mais cette interprétation littérale est en quelque sorte pervertie par le fait que *not Q* a été envisagé à partir de Q, lequel est validé. Ainsi ce qui est présenté littéralement comme conforme à ce qui est attendu, non problématique, doit en fait être interprété comme une anomalie.

### 7. *As if Q* en proposition indépendante exclamative :

Le corpus là aussi comporte peu d'exemples, mais un corpus oral fournirait probablement plus de données. Le temps de Q est toujours le prétérit.

(45) 'He's gone.' 'As if I cared!' (Longman Dictionary)

(46) 'When I went to buy this dress,' Lise says to Mrs Friedke, 'do you know what they offered me first? - A stainless dress. [...] As if I would want a dress that doesn't show the stains!' (M. Spark)

La proposition en *as if* indique que son contenu est rejeté par l'énonciateur. Très souvent, cette proposition porte sur le dire du co-énonciateur. Ainsi (45) peut être glosé par *you're telling me this as if I cared!* Si l'on prend la construction dans son sens littéral, la proposition *as if Q* apparaît à nouveau comme la source possible d'un procès, en l'occurrence l'acte d'énonciation du co-énonciateur :  $\langle I / care \rangle$  est éventuellement la raison de  $\langle you / tell me this \rangle$ . *If* oblige à prendre en compte la valeur complémentaire de cette relation ; le *-ed* de prétérit modal oriente vers une interprétation contrefactuelle. Par ailleurs, l'intonation particulière, le détachement de la proposition qui se trouve dépourvue de support syntaxique, sont autant d'éléments qui contribuent à doter l'énoncé d'une forme d'autonomie et à faire qu'il est interprété comme assertant fortement sa valeur complémentaire.

Dans d'autres cas, la proposition porte sur un fait énoncé dans le cotexte avant, fait qui se trouve aussitôt discuté, contesté, par invalidation de sa source possible. Soit (46) :  $\langle I / want a dress that doesn't show the stains \rangle$  constitue une source possible du procès  $\langle they / offer me such a dress \rangle$ . A partir du moment où cette source est expressément rejetée, le procès n'a plus de raison d'être. La construction a moins pour effet d'affirmer emphatiquement un contenu propositionnel, celui de la proposition Q, par le biais de son contraire, que de mettre en

discussion un fait appartenant au domaine de l'acquis, que ce fait soit un dit ou un dire, cette mise en discussion se traduisant par un rejet au travers de l'invalidation de l'une de ses sources possibles.

Un pas de plus est franchi avec la disparition totale de Q, *as if* pouvant fonctionner seul et invalider un dit antérieur :

(47) You know how pools winners always say that it won't change their lives? Yeah, *as if!* (*New Oxford Dictionary of English*)

La cause possible récusée n'est plus explicitée. Seul subsiste l'effet de cette récusation, l'invalidation d'une relation prédicative pré-construite.

### Références bibliographiques

- BLANVILLAIN, O., 2000, Quelques remarques sur *why* dans une perspective énonciative, *Syntaxe et Sémantique*, 1, 183-212.
- CHARREYRE, C., 1984, Quand *Might (have -en)* peut se traduire par "c'était comme si", *Cahiers Charles V*, 27-58
- CHUQUET, J., 1984, *If ...*, *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, Tome 2, 45-87, Gap, Ophrys.
- CULIOLI, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1, Paris-Gap, Ophrys
- 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, tome 3, Paris-Gap, Ophrys
- DELECELLE, G., 1989, *L'expression de la cause en anglais contemporain*, Thèse, Univ. Paris III, ANRT.
- DUBOS, U., 1983, Le concept "situation" dans l'explication grammaticale, *Théories et pratiques linguistiques*, Pergnier M., éd., Paris, SIG.
- GILBERT, E., 1998, Quelques remarques sur *as* et la construction des valeurs référentielles, *Travaux Linguistiques du CERLICO 11, La référence 1 : statut et processus*, PUR, 103-126.
- GROUSSIÉ, M.L., 2000, *Be + ing* ou la prédication de l'état de participation de l'actant principal (ou secondaire) à une occurrence de procès, *Cycnos*, 17, 189-202.
- GUIMIER, C., 1997, *As* connecteur interpropositionnel : ses valeurs en discours, *Anglophonia*, 2, 7-37.
- JESPERSEN, O., 1909-1949, *A Modern English Grammar on Historical Principles*, Londres, Allen & Unwin.
- KHALIFA, J.C., 1999, *La syntaxe anglaise aux concours*, Paris, Armand Colin.
- NAZARENKO, A., 2000, *La cause et son expression en français*, Paris, Nathan.
- NESFIELD, J.C., 1898 (1961), *English Grammar, past and present*, London, Macmillan.
- PAILLARD, D., 1992, Repérage : construction et spécification, *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris-Gap, Ophrys.
- QUIRK, R. et al., 1985, *A Comprehensive grammar of the English language*, Londres, Longman.
- TREVISE, A., 1994, *Le prétérit anglais*, Paris, Nathan.

**Résumé** : La séquence *as if* est analysée comme un marqueur unique mais complexe dont la valeur globale peut être déduite componentiellement à partir de celle de ses deux éléments formateurs, les conjonctions simples *as* et *if*. La proposition en *as if* dénote fondamentalement une cause, potentielle ou imaginaire, du procès de la principale. Des effets de sens secondaires apparaissent en fonction des configurations syntaxiques dans lesquelles cette proposition est susceptible d'apparaître.

**Abstract** : The *as if* phrase is considered to be one marker, albeit a complex one, whose overall meaning can be retrieved componentially from the meaning of the simple subordinators *as* and *if*. The *as if* clause denotes a potential or imaginary reason for the event denoted by the main clause. Secondary sense effects may appear in some of the syntactic patterns in which such a clause is found.